



FORMULAIRE DE RECLAMATION

A imprimer et retourner à :

Par voie postale : Ecole de conduite Adomi//cile, 1 Allée 21, Zone INOVA 3000
88150 THAON LES VOSGES

[Par mail : adomi.cile150@gmail.com](mailto:adomi.cile150@gmail.com)

Nom et prénom de l'élève :

Objet de votre réclamation se porte sur :

- Qualité de l'accueil
- Aspect financier
- Organisation des cours
- Qualité des leçons pratiques
- Qualité des leçons théoriques
- Enseignante
- Ponctualité de rendez-vous
- Autre

Expression explicite de votre réclamation :

Ce désagrément est :

- Permanent
- Ponctuel

Précisez date, heure, ci-dessous :

Avez-vous déjà communiqué sur ce sujet auprès de la direction ? Si oui :

- Par mail
- Par téléphone
- Physiquement

Acceptez-vous d'être contacté(e) par la direction ?

- Oui
- Non

Date de réception de la réclamation :

Signature, tampon

Signature élève ou du
représentant légal

NOTE EXPLICATIVE

Définition :

Cette réclamation peut être due à un mécontentement d'un élève (ou de son représentant légal) envers l'Ecole de conduite ADOMI((CILE.

Dans ce cas, la direction de l'Ecole de conduite ADOMI((CILE doit faire face à la situation exposée avec la plus grande efficacité, et ce, dans les plus brefs délais.

Seule l'Ecole de conduite ADOMI((CILE est décisionnaire de la considération du désagrément exposé par l'élève (ou de son représentant légal) comme une réclamation ou une non réclamation.

Action et procédure à mener lors d'une réclamation :

- L'élève doit se procurer le formulaire de réclamation soit directement auprès de l'établissement, soit le télécharger sur le site www.auto-ecole-adomi.fr, rubrique labélisation, critère 7.4.
- Cette réclamation doit être envoyée par voie postale, soit par mail, ou remise en main propre.
- L'accusé de réception se fera dans un délai maximal de 10 jours ouvrés.
- Une réponse au problème exposé se fera dans un délai de 30 jours ouvrés après réception de celui-ci.
- Afin de solutionner le problème, l'Ecole de conduite ADOMI((CILE tiendra informé l'élève (ou son représentant légal) du déroulement du traitement de la réclamation lors d'un rendez vous convenu entre les deux parties et dans les locaux de l'Ecole de conduite ADOMI((CILE.
- Sans accord ou sans solution amiable, l'élève (ou son représentant légal) peut faire appel au médiateur suivant : cabinet CHOPPIN [3 Rue Frédéric Chopin, 88000 Épinal](http://3.Rue.Frédéric.Chopin.88000.Épinal) - [03 29 37 06 75](tel:0329370675).
- La réclamation est conservée et archivée pour une durée de cinq ans à compter de la clôture du dossier